Pour une législation protectrice *des consommateurs*

Le 28 novembre dernier, c'était la Journée sans crédit, à laquelle les Équipes populaires participent depuis plusieurs années. Cette journée est axée sur la prévention du surendettement par le biais d'animations, de supports d'information et d'outils pédagogiques, en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles.
Aujourd'hui, le crédit est devenu banal, «facile» et de plus en plus fréquemment utilisé sans que le consommateur en évalue correctement les conséquences. Les personnes en difficulté sont particulièrement vulnérables et font de plus en plus souvent appel aux ouvertures de crédit pour faire face à leurs besoins vitaux ou pour payer des factures en retard, créant une situation d'endettement permanent. Par ailleurs, les chiffres de la Banque Nationale de Belgique révèlent une augmentation sans précédent des défaillances de paiement en 2008 et 2009. On constate également une augmentation de près de 9 % des personnes en règlement collectif de dettes… et il est très probable que le nombre de personnes surendettées augmentera encore dans les mois à venir au vu de l'évolution du chômage.
Le crédit incite de plus en plus les consommateurs à y recourir, pour acquérir notamment des biens de consommation courante…comme des bananes!

La Plate-forme «Journée sans crédit» vise l'information d'un public fragilisé, mais aussi du consommateur moyen et des jeunes en particulier. En outre,

Des recommandations, en résumé

1. Pour une transposition de la Directive sur le crédit à la consommation, protectrice des consommateurs
Pour mai 2010, cette Directive européenne doit être transposée dans la législation belge, ce qui implique une adaptation de la loi sur le crédit à la consommation. Il faut d'abord veiller à ce que cette adaptation ne soit pas prétexte à diminuer la protection actuelle offerte par la loi belge, l'une des plus performantes d'Europe.
Certains points peuvent être améliorés pour promouvoir des pratiques de crédit responsable tel que le préconise la Directive, notamment:

- La Plate-forme demande que, lors de la conclusion des contrats de crédit, le prêteur analyse correctement la capacité de remboursement de l'emprunteur au moyen d'un formulaire d'analyse budgétaire standardisé.
- Le démarchage dans les lieux publics ou dans les entreprises, propice au crédit «facile», devrait être interdit ainsi que l'octroi de prêts non liés à un achat, dans des lieux de vente.

La position de la Plate-forme est de défendre l'idée qu'un consommateur informé n'est pas nécessairement protégé.

2. Pour une amélioration de la Centrale des crédits aux particuliers
La Centrale des crédits aux particuliers constitue un excellent outil de prévention du surendettement. Cependant, certaines voix réclament son élargissement à d'autres dettes (énergie, soins de santé, téléphonie…). Pour la Plate-forme, cette demande ne permettrait en rien de mieux évaluer la capacité financière du consommateur et comporterait de vrais dangers d'aggraver la situation des débiteurs: erreurs d'enregistrement, abus menant à des exclusions en chaîne, défaut de mise à jour,… sans compter l'atteinte flagrante à la vie privée.
La Plate-forme demande plutôt de travailler à l'amélioration des outils existant. L'un des premiers pas consisterait à confier à la Banque Nationale Belge la mise en place du Fichier central des saisies, attendue depuis neuf ans. Ensuite, il faudrait approfondir les données contenues dans la Centrale: montants des encours réels des ouvertures de crédit, regroupements ou refinancements de crédits, identité des intermédiaires (courtiers, vendeurs, grandes surfaces), découverts de

elle souhaite interpeller les pouvoirs publics en vue d'améliorer la protection du consommateur. En effet, sensibiliser le public quant aux risques liés au crédit «facile» et plus particulièrement aux ouvertures de crédit semble indispensable dans le contexte de crise économique. En effet, celles-ci sont parfois présentées comme pouvant compenser une baisse du pouvoir d'achat.
Davantage d'information et de transparence pour le consommateur, un encadrement plus strict des pratiques des opérateurs de crédit et un meilleur respect de la législation sont les trois lignes de force qui traversent les revendications de la Plate-forme depuis sa création en 2006.

Un consommateur informé, c'est bien. Un consommateur protégé, c'est encore mieux!

A l'heure de la transposition dans la législation belge de la Directive européenne sur le crédit à la consommation, la Plate-forme souligne les dangers d'une approche anglo-saxonne de la Directive selon laquelle un consommateur «informé» n'a plus à être «protégé» par un encadrement strict des pratiques des prêteurs. Elle estime qu'il est plus que jamais nécessaire de continuer à encadrer et réguler le marché du crédit et de rester extrêmement vigilant lors de la transposition prochaine de cette nouvelle directive afin d'éviter tout recul des protections offertes au consommateur belge.

En 2009, la Plate-forme a réalisé un important travail d'analyse de la compatibilité de la Directive crédit avec notre législation actuelle et avec ses propres recommandations. Elle a formulé des remarques et propositions pour adapter la législation actuelle. Elle fait notamment des propositions concrètes pour éviter le piège de la banalisation du crédit en demandant notamment l'interdiction du démarchage en rue pour le crédit. Elle a également poursuivi son travail d'argumentation contre l'élargissement de la Centrale des crédits aux particuliers et pour une amélioration de son efficacité, notamment par la mise en place du Fichier des saisies.
Cette année, un nouveau chantier a été ouvert autour des clauses abusives présentes dans de nombreux contrats de vente. Bien que n'étant pas du ressort de la loi sur le crédit à la consommation mais de celle sur les pratiques du commerce, il est nécessaire de dénoncer certaines pratiques qui contribuent à renforcer l'endettement, voire le surendettement de personnes mal informées ou ayant des difficultés d'accès à la Justice. ■

Pour plus d'info: www.journeesanscredit.be.

La Plate-forme comprend les organisations et associations suivantes: Équipes Populaires - Centre d'Appui Médiation de dettes - CRIOC-OIVO - Dignitas - Groupe Action Surendettement - Centre de Référence du Hainaut - Groupe Prévention Surendettement - Centre de Référence de Liège - Réseau Financement Alternatif - Centre de Référence de Namur - Fédé Plus - CSC/ACV - FGTB/ABVV - Réseau belge de lutte contre la pauvreté - Réseau bruxellois de lutte contre la pauvreté - Réseau wallon de lutte contre la pauvreté - Verbruikersateljee - Vlaams Centrum Schuldbemiddeling - Beweging van mensen met laag inkomen en kinderen - Vlaams netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen.

compte: autant de données pertinentes actuellement absentes du fichier actuel.

3. Contre les clauses abusives dans les contrats de vente

Cette année, la Plate-forme a ouvert un nouveau chantier de recommandations: celui des clauses «abusives» présentes dans de nombreux contrats de vente. Il semble de plus en plus nécessaire de dénoncer des pratiques qui contribuent à aggraver l'endettement, voire le surendettement de personnes mal informées ou ayant des difficultés d'accès à la Justice. Un consommateur qui conclut un contrat avec un professionnel, est fort démuni pour négocier les conditions générales. Elles détermineront pourtant la suite de leurs relations commerciales. La loi sur les pratiques du commerce de 1991 énumère certaines clauses dites abusives, qui créent un déséquilibre manifeste entre parties. Le problème reste que ces textes sont sujets à interprétation, au point que l'intervention d'un juge est pratiquement inévitable. Il serait nécessaire de les préciser pour éviter cette situation.
De plus, certaines clauses, comme celles qui prévoient des indemnités à charge du consommateur en cas de retard de paiement (clause pénale) ou de rupture de contrat (clause de dédit), sont plus problématiques que d'autres. Par exemple, le vendeur prévoit des indemnités trop élevées ou encore ajoute à l'indemnité dite forfaitaire, des frais administratifs (de rappel, de recherche, frais postaux…). Le vendeur prévoit parfois aussi de longues périodes d'affiliation minimum dans un contrat à durée indéterminée, réduisant ainsi les possibilités de résiliation du consommateur.
En outre, de manière générale, la Plate-forme émet plusieurs recommandations visant à:

- améliorer la lisibilité des contrats pour aider les signataires à comprendre leurs engagements;
- compléter la liste des clauses interdites par la loi;
- préciser la portée de certaines interdictions déjà reprises dans la loi;
- accroître le pouvoir de contrôle du SPF Economie en cette matière;
- encourager la conclusion d'accords sectoriels par lesquels certains secteurs accepteraient de s'autoréguler (ex: la téléphonie où le consommateur est particulièrement fragilisé);
- créer une Commission de conciliation et d'arbitrage des clauses abusives qui pourrait traiter les litiges rapidement et à moindre coût. ■

Le SECAL, c'est quoi?

Une campagne pour visibiliser le Service des créances alimentaires!

30.000. C'est le nombre de dossiers traités en 2008 par le Service des créances alimentaires (SECAL). Pourtant, on estime que 150.000 familles, voire 170.000, pourraient bénéficier de l'aide de ce service fédéral qui récupère les pensions alimentaires auprès des mauvais payeurs. Chaque année, le SECAL permet à des milliers de familles de sortir la tête de l'eau. Beaucoup d'autres pourraient en bénéficier s'il était mieux connu. Ce service récupère auprès des débiteurs le montant des pensions alimentaires dues ainsi que les éventuels arriérés et les verse ensuite aux créanciers et ce, sans plafond. Le SECAL octroie également des avances sur les pensions alimentaires impayées mais ces avances sont conditionnées par un plafond de revenus. C'est pour mettre fin à ce paradoxe et pour mieux faire connaître ce service que la Plate-forme associative Créances Alimentaires a lancé en septembre dernier, avec le soutien du Secrétaire d'Etat à la Politique des Familles, une grande campagne nationale d'information. Pour la Plate-forme Créances Alimentaires, cette campagne d'information est un premier pas.

Au niveau du SECAL, d'autres revendications sont à rappeler:

- Le refinancement du SECAL.
  Aujourd'hui, les dépenses du SECAL dépassent largement les rentrées. Cette situation est intenable sur le long terme.
- La publicité des coordonnées du SECAL.
  Le numéro vert du SECAL (Tél.: 0800/12.302) ainsi que son site internet (www.secal.belgium.be/) devraient être plus visibles dans tous les lieux publics et dans toutes les publications fédérales d'intérêt général.
- Le relèvement du plafond d'accès.
  Depuis plusieurs années, la Plate-forme Créances Alimentaires demande de relever le plafond d'accès aux avances sur pensions alimentaires (1271,00 € mensuel + 61,00 € par enfant à charge). Sans succès. Pourtant, l'accord du gouvernement de 2008 prévoyait d'étendre les conditions actuelles et les montants d'intervention du SECAL. La première note de politique générale du Ministre des Finances proposait également de relever ces montants d'intervention. Malheureusement, ce relèvement n'est plus à l'ordre du jour. Il est urgent que les engagements pris se traduisent ENFIN dans les faits. La Plate-forme soutient toute initiative parlementaire qui va dans le sens du relèvement du plafond d'accès.
- La création d'un registre fédéral.
  En réponse à la difficulté de se procurer un titre exécutoire[1], le SECAL devrait avoir accès à un registre fédéral dans lequel seraient enregistrés toutes les décisions judiciaires et les actes authentiques contenant pensions/contributions alimentaires, de même que les coordonnées des débiteurs.
- L'objectivation des pensions alimentaires.
  Nous soutenons le principe d'une loi objectivant le calcul des pensions alimentaires et soulignons l'importance d'y associer la Plate-forme dans le cadre des débats parlementaires actuels. ■

CONTACTS ET INFORMATIONS:
HAFIDA BACHIR (VIE FÉMININE),
0487/27.67.37
HTTP://WWW.CREANCES-ALIMENTAIRES.BE

1. Un titre exécutoire est un acte juridique constatant une créance et permettant au créancier d'en poursuivre l'exécution forcée sur les biens de son débiteur dans les conditions propres à chaque mesure d'exécution (par exemple par voie d'huissier de justice).

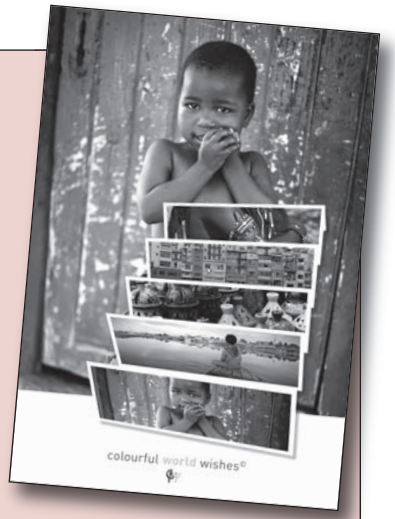

Vos voeux *aux couleurs du monde!*

A l'occasion des fêtes de fin d'année, étonnez votre entourage en leur combinant vos meilleurs vœux à un geste solidaire! Cette année encore, grâce aux cartes uniques proposées par Solidarité Mondiale, vous allez donner un autre sens à vos vœux. Un set composé de 5 magnifiques cartes est vendu au profit des partenaires du Sud de l'ONG, au prix de 5 €. **Soyez original, optez pour la solidarité!** ■

POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR FAIRE VOTRE COMMANDE EN LIGNE:
WWW.SOLMOND.BE/VOS-VOEUX-AUX-COULEURS-DU-MONDE

SOLIDARITÉ MONDIALE
CHAUSSÉE DE HAECHT 579 - BP 50
1031 BRUXELLES.
TÉL.:02/246.38.81,
PAR FAX AU 02/246.38.85,
PAR MAIL À SOLIDARITE.MONDIALE@SOLMOND.BE

Un petit pas pour l'homme… *Un grand pas pour la reconnaissance de l'ISCO*

Depuis plusieurs numéros de l'&, nous vous informons des modifications espérées par rapport à la reconnaissance de l'ISCO en promotion sociale, étape la plus importante dans ce processus.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau pas de géant a été franchi. **Le profil professionnel introduit par l'ISCO**, en collaboration avec le Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA), l'ILFoP (Institut Libre de Formation Permanente) et la Fédération de l'enseignement de promotion sociale catholique, **auprès du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale a été accepté.**

Nous sommes donc sur la bonne voie pour une reconnaissance à un niveau de Brevet d'Enseignement Supérieur (BES) d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale. Nous vous invitons à découvrir ce profil ci-après.

Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué

Nous ne sommes néanmoins pas encore au bout du processus… Maintenant, l'ensemble des contenus de nos modules de formation doit être examiné par un groupe d'experts issus du Conseil supérieur. Ensuite, il sera avalisé par ce même Conseil.

Bref, LONG IS THE ROAD… mais LE BOUT DU TUNNEL APPROCHE… ■

Le profil professionnel d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale

I. Les champs d'activités

En référence à la description de fonction de l'animateur - formateur de classe 1 et agent de guidance, d'orientation et d'intégration sociale telle que réalisée par la Commission paritaire 329[1], l'animateur[2] en action collective politique, culturelle et sociale est un travailleur qui promeut, en ancrant son action dans le milieu populaire[3]:

- L'autonomie des personnes et l'émancipation des groupes, dans une optique de citoyenneté responsable, critique et solidaire,
- La capacité d'agir comme acteur sociopolitique et d'inscrire son action dans un mouvement social,
- Plus d'égalité et de justice économique, sociale, culturelle et environnementale.

Il intervient auprès de différents publics adultes, en accompagnant des groupes et des personnes dans leurs projets d'action collective selon une démarche d'éducation permanente telle que définie par le Décret du 17 juillet 2003 relatif à la reconnaissance des associations de l'éducation permanente, article 1er. Les termes des actions collectives soutenues sont définis avec les membres des groupes et avec l'aide de différents partenaires dans le cadre d'un projet institutionnel. L'animateur en action collective politique, culturelle et sociale situe son travail dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires et/ou d'équipes et d'intervenants extérieurs. Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son action/animation.
Il assure la mise en place de la structure et des moyens nécessaires à la réalisation du projet dont il évalue les résultats pour ajuster les méthodes.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il identifie les enjeux

Reportage photo & n° 62

des politiques relatives à son champ d'intervention, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce. Dans le respect inconditionnel des personnes et des droits humains, l'animateur en action collective politique, culturelle et sociale assure:

- une fonction d'accompagnement de groupes et de projets,
- une fonction politique en étant vecteur de changement,
- une fonction d'information, de formation et de documentation,
- une fonction de communication, de représentation et de négociation,
- une fonction de coopération en agissant au sein de réseaux.

II. Tâches

L'animateur en action collective politique, culturelle et sociale assure une série de tâches qui sont définies par les différentes fonctions énumérées dans le champ d'activité:

Une fonction d'accompagnement de groupes et de projets:

- Faciliter l'accueil, la cohabitation, la mobilisation et l'échange entre individus et groupes différents ayant des intérêts propres en vue d'élaborer et de réaliser des projets communs;
- Analyser avec les groupes une situation insatisfaisante par rapport à laquelle ils veulent mener une action, en se basant sur des éléments théoriques relevant notamment de la philosophie, de l'économie, de la sociologie, du Droit, de l'analyse politique ou institutionnelle,… et en stimulant la créativité;
- Aider les groupes à trouver, en fonction de la situation insatisfaisante analysée, leurs méthodologies, stratégies, méthodes d'évaluation et plans d'action en vue d'atteindre leurs objectifs.

Une fonction politique en étant vecteur de changement:

- Reconnaître et définir les différents acteurs et partenaires qui interviennent sur l'enjeu déterminant, la réflexion ou l'action, notamment en produisant une analyse critique de leurs enjeux;
- Situer son action par rapport au système politique, économique, social, culturel et environnemental;
- Situer la place du secteur associatif et des organisations sociales au sein de la société;
- Proposer des hypothèses d'actions possibles, de l'élaboration à l'évaluation, pour œuvrer à la création d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus juste;
- S'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat que celle-ci lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend.

Une fonction d'information, de formation et de documentation:

- Développer des programmes d'animation, d'information, de formation et de documentation dans une perspective d'éducation permanente.

Une fonction de communication, de représentation et de négociation:

- A partir d'un mandat, élaborer une argumentation et adopter une stratégie de négociation et/ou de communication en fonction du contexte.

Une fonction de coopération en agissant au sein de réseaux:

- Développer des coopérations en tenant compte des réseaux existants ou à créer;
- Établir des conventions et contrats pertinents en vue d'une action commune.

III. Les débouchés

- Mouvements et associations d'éducation permanente,
- Organisations sociales (Syndicats, Mutualités,…),
- Services et associations culturelles (Centres culturels, Bibliothèques, Centres de jeunes, d'information et d'hébergement, Médiathèques, Télévisions locales, Ateliers de production, Centres d'expression et de créativité,…),
- Organisations Non Gouvernementales,
- Organismes d'insertion socioprofessionnelle (Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle, Missions Régionales de l'Emploi, Centre de Formation Professionnel de l'Agence Wallonne pour l'Intégration de la Personne Handicapée, Entreprises de Formation par le Travail, Centres Régionaux d'Intégration,…,
- Associations locales et Services communaux de proximité,
- Organisations de jeunesse,
- Fédérations sportives,… ■

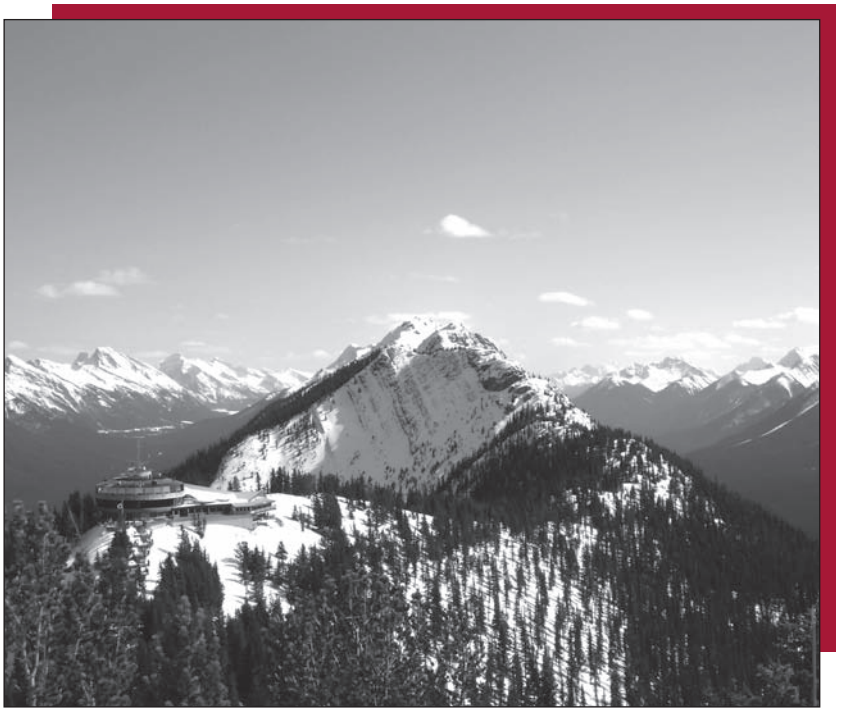

Reportage photo & n° 62

1. Convention collective de travail du 15 décembre 2003 définissant la classification de fonctions pour certains secteurs de la Commission paritaire pour le secteur socioculturel dépendant de la Communauté française, Annexe 1.
2. Le masculin est utilisé à titre épicène.
3. L'article 1er du Décret du 17 juillet 2003 relatif à la reconnaissance des associations de l'éducation permanente stipule que «Les associations… réalisent des activités notamment avec des publics issus de milieu populaire».

Quelle autonomie *pour les femmes?*

Une analyse de l'empowerment de l'activité théâtre à l'Espace Couleurs Femmes (Vie Féminine Bruxelles)

Par Virginie Niyonzima, ISCO BRUXELLES Animation-Gestion, 2004-2007

Cette recherche s'est concentrée sur l'autonomisation des participantes aux activités de l'Espace Couleurs Femmes (ECF) de Vie féminine à Ixelles. Deux objectifs sont poursuivis dans cette recherche: comprendre les mécanismes mis en place par l'ECF afin de développer cette autonomie et mettre en lumière l'incidence/l'impact de ces mécanismes dans la vie des femmes.

Le cadre théorique utilisé est l'empowerment, qui peut être défini comme un processus d'acquisition de pouvoir au niveau individuel mais aussi collectif. Il faut noter que ce processus ne suit pas une évolution linéaire et diffère d'une femme à l'autre suivant plusieurs facteurs (économiques, sociaux, politiques et culturels). La théorie des pouvoirs du philosophe français Michel Foucault correspondait pour étudier l'autonomisation des femmes du groupe de théâtre de l'ECF. Pour Michel Foucault, il n'existe pas un seul pouvoir mais des dimensions du pouvoir différentes, à savoir le «pouvoir intérieur» (confiance en soi), le «pouvoir de» (connaissances et compétences), le «pouvoir avec» (relations sociales) et le «pouvoir sur» (impact sur la société).

A partir de la grille des pouvoirs et des indicateurs, une enquête qualitative a été réalisée pour vérifier si, réellement, le théâtre constitue une aide probante pour les femmes dans l'acquisition de leur autonomie. Les résultats généraux des quatre interviews montrent que le théâtre et l'ECF aident les femmes à gagner plus de confiance en elles: leur image change, elles développent un esprit critique et se sentent plus épanouies. Le fait de se retrouver entre femmes les aide également à se sentir plus en sécurité (s'exprimer librement) et à créer des liens sociaux ainsi que de la solidarité.

L'appartenance à l'ECF ou à un groupe de théâtre a vraiment un impact positif sur la manière dont les femmes s'identifient. En effet, le théâtre leur a fourni des techniques leur permettant de communiquer devant un public et, par conséquent, de mobiliser des personnalités politiques en apportant un regard positif sur l'immigration. Par contre, les femmes travaillant éprouvent de grandes difficultés à concilier leur temps de travail et leur participation aux activités d'éducation permanente. Cet aspect représente une faiblesse dans le processus de l'empowerment.

Les résultats de la recherche confirment l'hypothèse selon laquelle la participation active dans les activités de l'ECF pousse les femmes à développer leur autonomie et renforce leur capacité individuelle et collective. Il est, toutefois, important d'y apporter quelques nuances. Malgré toutes les mobilisations politiques, les femmes interviennent difficilement et concrètement au niveau politique. C'est une clé importante dans leur processus d'empowerment. La question économique et financière reste également vitale car leur situation économique et juridique les cantonne dans des activités de survie qui ont tendance à les enfermer. Face à cette situation, il apparaît que l'empowerment des femmes est freiné par la réalité des inégalités entre les hommes et les femmes. Pouvons-nous réellement parler de l'empowerment des femmes, dans une société où les hommes se désistent de toutes les charges familiales et où seules les femmes les portent sur leurs épaules? L'ECF devrait donc intégrer automatiquement la notion de genre dans son programme pour aider les femmes à dépasser les idées reçues en rapport avec cette représentation des genres qu'elles ont et les aider à construire les leurs dans une société plus égalitaire. Les résultats de cette réflexion relanceront débat au sein de l'ECF et de Vie Féminine sur la notion de «participation» et de «pouvoir» des femmes dans un processus d'empowerment comprenant à la fois l'autonomie et le pouvoir. ■

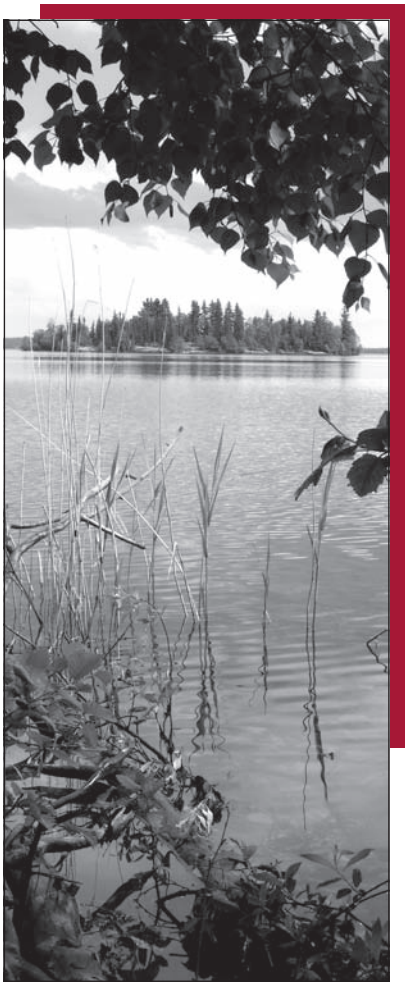

Reportage photo & n° 62

L'engagement associatif des femmes d'origine maghrébine, *un tremplin à l'émancipation*

Par Aïcha Adahman, ISCO Ottignies, Femmes et Démocratie, 2004-2007

L'exemple d'Ottignies

Le sujet de ce travail s'est intéressé à l'engagement associatif des femmes d'origine maghrébine de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, caractérisée notamment par une grande diversité sociale et culturelle. Ces femmes d'origine maghrébine actives sur la commune développent et portent des projets visant un objectif social mais aussi un changement de leurs conditions de vie, l'obtention d'une reconnaissance et d'une utilité sociale pour la société dans son ensemble. Au niveau local, leur apport est essentiel dans la vie socio-culturelle. En effet, cet engagement n'est pas une révolution en soi, il s'inscrit plus globalement dans l'histoire des femmes belges qui ont lutté pour une société plus démocratique et égalitaire.

Mon expérience comme fondatrice, militante et ensuite comme animatrice au sein de l'association Génération Espoir, œuvrant dans le domaine de l'intégration de personnes d'origine étrangère, m'a conduite à vivre, à suivre au quotidien, le parcours de nombreuses femmes d'origine étrangère et à travailler avec elles dans le cadre d'activités organisées. Ce fut aussi la découverte de l'exclusion sociale, de la pression communautaire et de la dévalorisation par la Culture maghrébine de ces femmes.

L'objectif poursuivi dans ce mémoire-action est de saisir l'intérêt que portent principalement les jeunes femmes d'origine maghrébine à la collectivité locale ainsi que leurs motivations à mener des activités en dehors de leur espace privé et familial. Des questions ont aussi émergé comme: où trouvent-elles la force de s'engager dans l'associatif malgré les discriminations et comment ces femmes qui vivent un certain nombre d'exclusion ne tombent-elles dans une situation de repli sur soi et de communautarisme? Notre hypothèse est que l'engagement associatif des femmes d'origine maghrébine d'Ottignies est un passage obligé pour l'action et leur confère un statut de femmes actives et émancipées.

Ce mémoire se structure en quatre parties distinctes, à savoir, le contexte dans lequel s'inscrit la recherche, l'hypothèse de départ, la méthode de recherche et d'analyse, les résultats de l'analyse des interviews, et enfin les conclusions et les perspectives qui en découlent.

L'analyse structurale a été choisie comme méthode, afin de comprendre en profondeur le discours des femmes interviewées. C'est un outil d'analyse sémantique et structurale. Sémantique dans la mesure où l'on s'intéresse au sens du discours plutôt qu'à ses aspects esthétiques. Structurale, parce que cette recherche de signification est axée sur les liens qui unissent les composants du discours, plutôt que sur ses composants eux-mêmes. Cette méthode repose sur un postulat de binarité selon lequel tout discours peut être décrit au moyen d'une structure dont le plus petit élément est une relation entre deux termes. Cette relation de base est nommée: relation de disjonction.

Après avoir procédé à l'analyse structurale des discours des femmes interviewées, un temps a été réservé à l'étude des propos et de la dynamique entre les éléments, en dégageant le schéma actantiel (récit de quête). Au-delà des structures du texte, le schéma actantiel permet de cerner la dynamique qui existe entre les différents éléments révélés et fait apparaître les rôles-types.

La troisième partie présente les résultats de l'analyse des interviews et met en évidence les forces d'action et les moteurs qui ont poussé ces femmes à s'engager dans l'associatif local.

Une typologie des actions de femmes d'origine maghrébine d'Ottignies peut être établie car elles poursuivent des finalités différentes:

- des actions qui peuvent faire bouger les choses par opposition à l'égoïsme, l'individualisme et l'enfermement;
- des actions qui permettent d'élever le niveau de connaissances de manière plus individuelle, notamment via la formation;
- des actions qui contribuent au changement social de manière plus globale.

A travers ces actions, les femmes engagées veulent obtenir une place dans leur communauté, faire évoluer les mentalités et combattre les préjugés à leur encontre. Elles revendiquent aussi le respect de leur dignité, la prise en compte de leur identité. Elles demandent aussi de pouvoir jouir des mêmes droits que les hommes et que les médias cessent de mépriser leur image.

Au terme de ce travail, l'existence d'une relation entre la double discrimination (communautaire et sociale) subie par les femmes (au-delà des inégalités liées au sexe), renforcée dans le cas des femmes voilées, et leur engagement associatif a été clairement établie. Mieux, il s'avère que cette double discrimination a joué un rôle

moteur dans leur engagement associatif citoyen. L'associatif a ainsi servi de tremplin et de lieu d'expression positif pour les femmes interrogées. Il a permis et même favorisé (en dehors de toute tension) leur participation citoyenne, qui constitue un premier pas vers la socialisation et la construction d'une identité «composée». Par ailleurs, l'engagement associatif a également été une voie d'émancipation et d'estime de soi. Les femmes interrogées sont demandeuses d'une intégration juste et réelle, sans toutefois renoncer à leur culture d'origine. Ni l'assimilation ni la ségrégation ne sont donc des voies à suivre. Seuls le respect mutuel et le dialogue seront les garants d'une intégration réussie et une cohabitation harmonieuse. Une intégration qui donne à l'individu la possibilité de concilier sa double appartenance.

Dans une société où la diversité des Cultures se rencontre au quotidien, le travail associatif et citoyen est devenu un facteur essentiel pour parvenir à une cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés. Pour réussir un «vivre ensemble» avec des «vouloir-vivre» différents, une série de perspectives à développer est proposée aux lecteurs: par exemple, une éducation de la jeunesse dans le respect des valeurs d'égalité, une prise de position du politique (au moins au niveau local) par rapport au port du voile et à la discrimination à l'emploi subie par les femmes d'origine maghrébine, le développement d'une solidarité féministe entre toutes les associations de femmes au niveau local afin de mobiliser leurs énergies et mener des actions communes. Enfin, même si l'expérience des femmes sur Ottignies reste limitée, nous pouvons dire comme l'anthropologue américaine Margaret Mead: «Ne mettez jamais en doute le fait qu'un petit groupe de citoyens réfléchis puisse changer le monde. En fait, rien d'autre n'y est jamais parvenu». ■

Sensibiliser *les enfants de 6ème primaire*

aux valeurs défendues par le syndicalisme?

Par Claire DE PRYCK, étudiante ISCO Interrégional Action collective 2003-2007

C'est en constatant, d'une part, que mes enfants âgés de 11 et 13 ans ½ étaient réceptifs à mes discussions syndicales et d'autre part, que les jeunes de mon entreprise avaient une connaissance limitée du monde syndical que je me suis demandé comment les sensibiliser. Le but de mon mémoire-action était de démontrer qu'il est possible d'être réceptif aux valeurs syndicales lorsqu'on est en 6ème primaire.
Je me suis alors orientée vers la conception d'un jeu de sensibilisation autour de cinq thèmes défendus par le syndicalisme, à savoir la solidarité, l'égalité, la justice, l'action collective et le droit social. Le jeu se joue par petits groupes d'élèves afin de favoriser l'échange entre eux. Chaque groupe doit réussir une question par thème et au terme du jeu, chaque élève reçoit un dé cartonné à construire, qui sera le souvenir du jeu! Chaque face du dé reprend un dessin représentant un thème. Ces dessins ont été réalisés par les élèves eux-mêmes lors d'une séance précédente.

Pour profiter au maximum de ce jeu de sensibilisation, deux séances méthodologiques ont été organisées au préalable avec des élèves. La première rencontre a simplement consisté à les mettre en face de textes à caractère social extraits du «Petit Ligueur», qui traitaient des congés payés, de l'AIP et de la sécurité sociale.

Les élèves ont travaillé par petits groupes, chaque groupe ayant un texte à lire. Ils devaient d'abord lire individuellement le texte pour ensuite le partager entre eux. Pour terminer, chaque groupe a présenté son texte aux autres groupes de la classe. Cette séance m'a permis de vérifier qu'ils pouvaient comprendre et échanger autour d'un texte écrit pour eux. Lors de la seconde séance, ils ont dû répondre à un questionnaire abordant les différents thèmes du jeu (en cours d'élaboration à ce moment-là). Grâce à leurs réponses (erronées ou pas), j'ai pu construire le jeu et établir les questions les mieux adaptées.

Il apparaît que ce jeu pourrait également être utilisé dans la formation des délégués syndicaux nouvellement élus! De manière simple (mais pas simpliste), c'est une occasion d'aborder plusieurs thèmes et d'avoir un débat autour de valeurs collectives. Ces échanges peuvent toujours être utiles en entreprise, quand le délégué est confronté aux travailleurs au moment où il faut défendre ces valeurs! ■

Le microcrédit

tel qu'il existe à Bruxelles œuvre-t-il à sortir de la pauvreté par la création de l'auto-emploi?

PAR GERMAINE NZUANZU,
ÉTUDIANTE ISCO BRUXELLES
ANIMATION-GESTION 2004-2007

En 2005, le microcrédit était un sujet à la mode. Lors d'un voyage au Bangladesh, je découvre qu'on accordait des prêts, de petites sommes à des pauvres pour qu'ils créent une activité rémunératrice. Ce prêt, appelé microcrédit, est accordé à des femmes pour qu'elles deviennent autonomes financièrement.
De retour en Belgique, j'ai voulu savoir si cette forme d'économie pouvait permettre de sortir les pauvres de leur situation d'extrême pauvreté. Présent en Belgique, le microcrédit est octroyé à un public cible qui n'a traditionnellement pas accès au crédit classique pour entreprendre. Il est composé des allocataires sociaux d'une part et des travailleurs pauvres d'autre part pour la création d'activité à titre principal ou complémentaire sous statut d'indépendant.

Au niveau de Bruxelles, deux structures accompagnent les microentrepreneurs, avec l'aide des guichets d'économie locale: Crédal (Coopérative de crédit alternatif) et Brusoc (Bruxelles sociale) qui est une filiale de la Société régionale d'investissement bruxellois (SRIB).
Pour cette recherche, c'est essentiellement avec Crédal, Brusoc et le Guichet de l'économie locale de Molenbeek. Les enquêtes sur le terrain m'ont conduite à découvrir, dans un premier temps, que le microcrédit ne crée pas beaucoup d'emplois, qu'il n'est pas accordé à n'importe quel pauvre et qu'au final, il ne sort pas de la pauvreté par la création de l'auto-emploi. Quelle déception! Et dire, dans les médias, on ne parlait plus que du microcrédit: on nous montrait ces pauvres qui s'en sortaient en créant de l'auto-emploi. Un prix Nobel de la Paix a été même accordé au fondateur du microcrédit.

REPORTAGE PHOTO & N° 62

Une autre interrogation a émergé sur la signification du résultat dérisoire de microcrédit en Belgique. Pour réaliser cette analyse, le cadre théorique a été utilisé: celui de l'individualisme négatif emprunté à R. Castel dans son livre *«Les métamorphoses de la question sociale»*. Ce cadre a permis de vérifier en quoi le microcrédit représente un dispositif caractéristique de l'individualisme négatif, dispositif qui exclut un plus grand nombre de pauvres. Pour vérifier cette hypothèse, une série de documents ont été analysés: les publicités de Crédal et de Brusoc, les interviews d'un coordinateur du microcrédit chez Crédal et d'un responsable du Guichet de l'économie locale de Molenbeek. Les indicateurs observables tirés de cette théorie sont la structure du contrat, la protection sociale, les compétences et les rôles des intervenants sociaux dans le dispositif du microcrédit.
Cette analyse a permis de mettre en évidence les résultats suivants:

- Les structures de contrat n'ont aucune allusion ni référence au collectif. Les seules obligations sont celles qui régissent la création d'activité indépendante.
- En termes de protection sociale, il n'y a aucune protection, comme celles dont les allocataires sociaux bénéficient dans le système du salariat. La seule protection est forfaitairement liée au revenu que l'activité créée engendera.
- En termes de compétence et de rôle des intervenants sociaux, une grande prédominance de comportements enferme l'individu dans une relation où la décision de l'octroi ou non d'un crédit est dans les mains d'une seule personne. En outre, le fait que l'octroi de crédit soit décidé par une seule personne peut susciter des comportements arbitraires.

Ainsi, il apparaît clairement que le microcrédit ne permet pas au public ciblé dans le cadre de la recherche de sortir de la pauvreté par la création de l'auto-emploi. Au contraire, ce public qui avait une certaine protection liée au salariat, se retrouve alors avec un contrat d'indépendant qui le met en situation d'instabilité financière et sociale. Cette découverte est à l'origine de cette autre réflexion: si le microcrédit est si peu efficace économiquement et socialement, ne remplit-il pas une autre fonction plus idéologique? ■

Travailler et se former *à l'université, près de chez soi dès septembre 2010*

Depuis près de 35 ans, c'est la formule que propose à des adultes travaillant la Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale de l'UCL (FOPES). Depuis sa création, des centaines d'adultes ont réussi à mener de front vie professionnelle, familiale, personnelle et d'engagement, comme en témoigne cet étudiant:
«Je travaille dans le secteur social depuis quelques années. Ma formation initiale m'a conduit à me centrer sur les personnes mais je me rends bien compte qu'il faut aborder les choses de façon plus large. Et pour comprendre les mécanismes qui produisent des inégalités et agir pour changer les choses, il me manque des outils, en économie, en sociologie… Une amie qui a fait la FOPES m'a parlé de cette formation, cela m'a plu: les contenus, la pédagogie, pouvoir suivre les cours, un jour par semaine, près de chez moi… Je fais des liens entre les cours et mon travail, et mes collègues me disent que j'ai changé, que je pose d'autres questions… Je compte faire mon mémoire sur un sujet qui m'intéresse et qui sera utile à mon travail: je n'ai que l'embarras du choix!».

A la FOPES, l'organisation des activités de formation entend faciliter cette conciliation. Ainsi par exemple, l'expérience professionnelle et sociale des étudiants est prise en compte dans les travaux, les échanges entre eux et avec les enseignants.

Les pratiques pédagogiques participatives invitent l'étudiant à s'impliquer comme acteur de sa formation. De plus, les interactions au sein du groupe constituent une des bases du dispositif de formation et les étudiants y trouvent soutien et motivation. Par ailleurs, la FOPES expérimente le pari de conjuguer une double exigence: être en phase avec les terrains d'action des étudiants et répondre aux critères scientifiques propres à l'université. Ceci implique rigueur, distance intellectuelle et souci d'utilité sociale.

La FOPES est un Master en Politique Economique et Sociale. A l'initiative conjointe du MOC et de l'UCL, elle a formé, depuis plus de trente ans, des centaines de militantes et de militants associatifs, syndicaux, politiques, culturels… qui cherchent à mieux comprendre le monde qui les entoure et à agir pour le transformer. La formation dure trois ans, à raison d'un jour par semaine. Les étudiants composent des petits groupes qui travaillent de semaine en semaine entre les journées de cours. La coopération encouragée entre étudiant-es, les cours organisés de manière décentralisée, facilitent la vie professionnelle, personnelle et d'études.

Lancement de trois nouveaux groupes

Trois nouveaux groupes vont être lancés en 2010, à Charleroi (cours le samedi), Liège (cours le mardi) et Louvain-la-Neuve (cours le samedi).
Des séances d'information auront lieu de décembre 2009 à mars 2010, dans les régions concernées. Par la suite, les CIEP- MOC régionaux organiseront des séances de travail destinées à préparer l'épreuve.

A CHARLEROI
Maison Lemaître - Bd Devreux, 6
mardi 12 janvier à 19h30
et mardi 09 février à 19h30
Infos: www.moc-ct.be
Tél.: 071/31.22.56
Mail: secretariat@moc-ct.be

A LIEGE
Au MOC - Rue Saint-Gilles, 29
1er étage
mercredi 20 janvier à 19h
et jeudi 18 février à 19 h
Infos: www.mocliege.be
Tél.: 04/232.61.61

A LOUVAIN-LA-NEUVE
Bâtiment Dupriez - local D 144
(1er étage)
rue de la Lanterne Magique, 32
lundi 15 février à 18h30

A NIVELLES
Au MOC - Bd Fleur de Lys, 25
Grande salle
mardi 19 janvier à 19h
Infos: www.mocbw.be
Tél.: 067/21.89.91
Mail: secretariat@mocbw.be

L'épreuve d'admission sur base de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) aura lieu le samedi 8 mai. ■

Désireux-se d'en savoir plus sur cette formation, contactez la FOPES au 010/47.39.08 ou consultez le site: www.uclouvain.be/opes

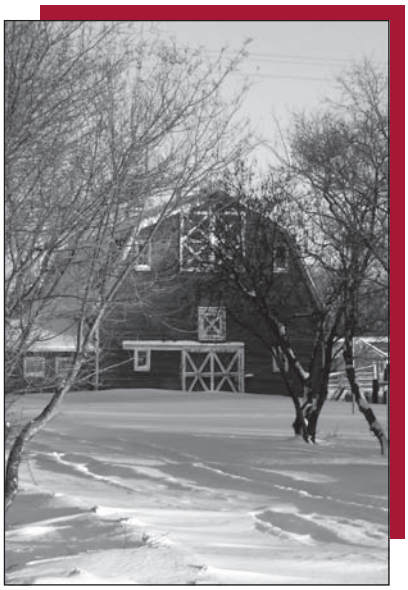

Reportage photo & n° 62

Démocratie participative communale: *la parole au citoyen?*[1]

Par Pascale Rezette,
CIEP Huy-Waremme

Perçue comme le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, la commune constitue sans doute le terrain le plus propice à l'exercice d'une citoyenneté participative. Différents mécanismes ont été mis en place afin de favoriser une plus grande participation des personnes à la gestion de leur commune. De la simple information, en passant par la consultation, en allant jusqu'à la codécision, les responsables communaux disposent d'une palette intéressante d'outils à mettre en œuvre. Tout cela dépend évidemment de la volonté politique du pouvoir communal d'associer ou non le citoyen à la gestion de sa commune.

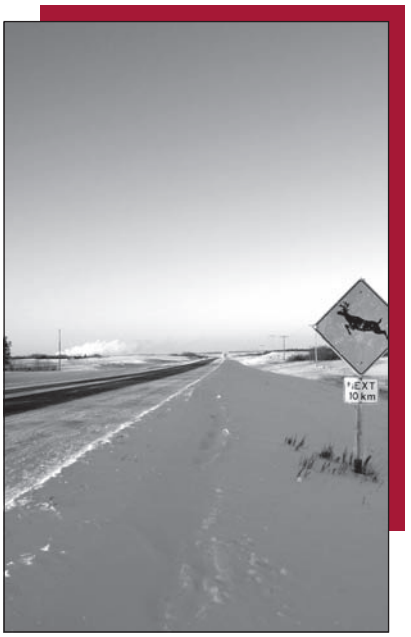

Reportage photo & n° 62

Certains élus, par méfiance vis-à-vis de ces mécanismes, ont tendance à développer peu de lieux où peuvent s'exprimer les habitants, préférant éviter le débat et conserver l'entièreté du pouvoir dans leurs seules mains. D'autres, au contraire, conscients de l'importance de compléter une démocratie représentative par une démocratie participative, font preuve d'inventivité afin d'associer -dans les limites fixées par la loi- les habitants à la gestion de la commune.

Afin de favoriser une citoyenneté active, il convient d'abord que la commune mette en place quelques mécanismes permettant aux habitants de pouvoir être bien informés, notamment décentraliser certains services, adapter des plages horaires d'accueil aux horaires des travailleurs, prévoir des accès aménagés pour les personnes à mobilité réduite… A propos de la présence de public lors des séances du Conseil communal, on constate que très peu de personnes sont présentes. Très peu de communes aussi proposent l'organisation de séances décentralisées.

Dans les faits, on constate également que le droit d'interpellation, procédure permettant à tout citoyen-ne d'intervenir à un moment déterminé lors d'une séance de Conseil communal sur une question d'intérêt général, est, en définitive, fort peu utilisé.

Les commissions consultatives peuvent constituer un excellent moyen pour la population de dialoguer avec le pouvoir communal, qui reste libre d'en mettre en place et d'en fixer les modalités. Aînés, jeunes, enseignement, petite enfance, aménagement du territoire et mobilité,… sont quelques-unes des thématiques étudiées au sein de ces commissions. Composées d'élus et de représentants d'associations ou encore de membres à titre individuel, ces commissions offrent l'avantage de pouvoir parfois réintroduire le débat au sein de la gestion de la commune. Encore faut-il une composition équilibrée et pluraliste afin que le jeu démocratique puisse correctement s'exercer…

Evaluation de la politique communale

A mi-parcours de la législature communale, le secteur MOC de Huy a mené une enquête dans les communes des arrondissements de Huy et de Waremme pour évaluer les mécanismes mis en place pour favoriser la participation citoyenne au niveau local. Début décembre, une soirée table ronde a été organisée où des citoyens nous ont fait part de leur expérience sur le terrain, des problématiques rencontrées et des difficultés vécues. Des représentants des partis politiques ont également été invités pour débattre des projets.

Quand les aînés du MOC se penchent sur le fonctionnement des CCCA…

Réfléchir ensemble au rôle que l'on peut jouer au sein d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), échanger sur le mode de fonctionnement de celui-ci, préparer une réunion… sont quelques-uns des objectifs développés dans différents groupes de travail «CCCA» mis en place par le CIEP MOC de Liège-Huy-Waremme au sein de la Fédération. Une enquête est en cours qui évaluera le fonctionnement des CCCA et dégagera des pistes de travail. Les résultats de celle-ci seront présentés lors d'une journée d'étude qui aura lieu à Liège le lundi 11 janvier 2010 à la CSC. ■

Si vous souhaitez rejoindre un groupe de travail, recevoir le questionnaire d'enquête à compléter, recevoir le programme de la journée d'étude, contactez le secrétariat du MOC de LIEGE au 04/232.61.61 ou Pascale Rézette au 04/232.61.71 ou rezette@mocliege.org

1. Cette présentation se base largement sur un article paru dans «Regard(s)» du Moc de Liège

Il est temps de proposer un autre monde pour demain…

Et devenir des «citoyens clim'actifs»

Grâce aux révélations d'Al Gore et d'autres scientifiques, la question du climat est entrée dans les agendas politiques et dans notre quotidien. Par le biais d'un comportement plus respectueux du climat, nous pouvons tous, collectivement et individuellement, lutter contre ce réchauffement climatique. Le CIEP-MOC Charleroi-Thuin vous invite à devenir des «citoyens clim'actifs». Rendre son foyer «clim'actif» demande de mettre en place une série de mesures, d'attitudes et de comportements qui diminueront nos consommations d'énergie et, par ricochet, qui auront une influence positive sur notre portefeuille.

Une campagne PASPACE

Placée sous le titre mystérieux et inconnu de PASPACE, la dernière campagne du CIEP-MOC de Charleroi avait surtout été conçue selon son slogan «Pour Augmenter Son Pouvoir d'Achat, Contrôlons l'Energie» (en bref PASPACE). Elle s'est déclinée en rencontres d'information sur la région pendant plusieurs soirées en septembre et octobre derniers. Des conseils, des outils y ont été débattus et échangés pour diffuser l'information et sensibiliser la population aux comportements «clim'actifs». Une brochure a également été distribuée. Elle comprend plus de 40 conseils pour économiser l'énergie, une multitude d'adresses web pour vous informer davantage et toutes les aides et primes qui peuvent être sollicitées. Le regroupement d'achat collectif de matériaux d'isolation (laine de verre et cellulose de papier) et de chauffe-eau solaire a pû également être discuté. ■

Pour informations: José Vermandere, CIEP-MOC Boulevard Tirou 167 à 6000 Charleroi - Tél.: 071/31.22.56

Autonomies et régulations en tension *dans le système scolaire*

Jamais auparavant le terme d'autonomie ne fut à ce point sollicité dans le débat public portant sur le système scolaire. Attaché au chef de famille, à l'élève, à l'enseignant, au directeur d'école, à l'établissement ou au réseau, ce terme aux significations multiples tantôt séduit tantôt inquiète et toujours se confronte à la question de la régulation du système scolaire dans son ensemble.

La question de l'autonomie dans l'enseignement obligatoire a été l'un des thèmes centraux de la campagne électorale. Le débat, cependant, est trop souvent resté à la surface des choses. Le moment semble donc propice pour proposer un espace de réflexion sur ce thème complexe et inviter les divers acteurs interdépendants à resituer leurs enjeux dans une histoire et un contexte plus larges.

Le colloque que le GIRSEF et la Chaire Max Bastin organisent sur ce thème vise à apporter une contribution à l'analyse, à la réflexion et au débat en réunissant des personnalités de divers horizons, chercheurs, enseignants et autres acteurs présents dans le système scolaire.

L'objectif est d'appréhender simultanément les questions d'autonomie et de régulation, nécessairement liées, et de considérer dans leurs interrelations les divers acteurs interdépendants. Il s'agit donc de prendre successivement le point de vue des principales catégories d'acteurs, depuis les élèves, les familles, les enseignants et les établissements jusqu'aux PO, aux fédérations de pouvoirs organisateurs, au gouvernement et au secteur éducatif lui-même.

Au programme:

Le matin, trois exposés introductifs donneront un cadre au débat et serviront de toile de fond aux ateliers de l'après-midi, où deux questions centrales seront abordées: comment ont évolué les autonomies, les interdépendances et les régulations? quels sont, aujourd'hui, les enjeux et l'état du débat en matière d'autonomie et de régulation? La journée se clôturera par un exposé liant les questions traitées dans les différents ateliers. ■

Date: Mercredi 10 février 2010
Lieu: UCL Auditoires Croix du Sud, Louvain-la-Neuve
Organisation: Pierre Reman (Chaire Max Bastin) et Bernard Delvaux (GIRSEF)
Pour info: Chaire Max Bastin www.uclouvain.be/11315.html
GIRSEF www.uclouvain.be/girsef.html

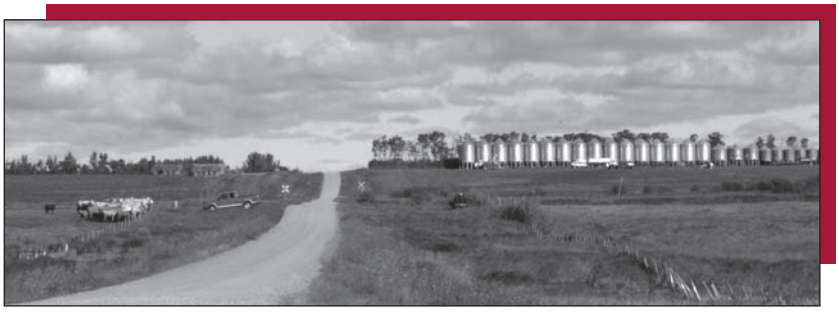

Reportage photo & n° 62

Urgence *quand tu nous tiens*

Reportage photo & n° 62

Du temps de l'Église au temps virtuel, en passant par le temps des marchands, comment notre société est-elle devenue malade du temps avec toutes les conséquences qui en découlent: catastrophes, problèmes de santé, etc.? Comment le culte de l'urgence - qui s'est décliné plus spécifiquement dans l'organisation des entreprises - crée-t-il des nouveaux types d'individus: flexibles, pressés, centrés sur l'immédiat, le court terme et l'instant? Comment travailler dans l'urgence nous fait-il perdre de vue la vision à long terme?

Ce nouveau rapport au temps, marqué par l'urgence, est devenu un bien commun de tous nos rapports en société, grâce aux technologies de l'information. Derrière cette urgence érigée en culte se profile un mode d'être au monde où l'instant prévaut.

Et pourtant, à cette logique de l'urgence, de l'immédiat, du court terme, s'oppose une autre logique qui essaye de réintroduire l'épaisseur du temps, de la maturation, de la réflexion et de la méditation. C'est dans la tension nécessaire entre la logique de l'urgence et celle du temps créatif que la notion du développement durable peut trouver son sens. C'est ce lien avec le développement durable qui pourrait notamment expliquer en partie pourquoi nos sociétés ne sont plus durables. Parce qu'il y a une compression du temps qui nous pousse à vivre uniquement dans le présent et à oublier le futur ainsi que le passé.

Fruit de trois années de réflexion de l'Atelier «Développement durable» du CEFOC et de plusieurs week-ends de formation, cette publication se présente sous la forme d'une farde qui devrait aider tout un chacun-e à réfléchir sur le temps et à interroger les urgences. Il a aussi été pensé pour contribuer un tant soit peu à la réflexion collective et à la mise en œuvre des alternatives à la façon de vivre le temps à partir et dans les groupes de formation en éducation permanente ou ailleurs. ■

COMPERE, M., HENVAUX, Ch., KABONGO, P., LAMBOTTE, J., PLENNEVAUX, R., et SERVAIS, Ch., Urgence quand tu nous tiens, Ed. CEFOC, 2009. (Prix: 15,00 €)

Pour info: CEFOC asbl, Rue Saint-Nicolas, 84 à 5000 Namur
Tél.: 081/23.15.22 ou info@cefoc.be
www.cefoc.be

Une semaine d'actions et un Festival du Film *contre le Racisme*

«À Films ouverts. Le Festival qui explore la diversité»

En 2010, Média Animation organise, pour la 5ème fois, le Festival du Film contre le Racisme qui se tiendra du 12 au 21 mars 2010. S'inscrivant autour de la Journée Internationale de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), le Festival reste fidèle à son objectif même si une nouvelle dénomination sera adoptée: «À Films ouverts. Le Festival qui explore la diversité».

Un appel est lancé aux partenaires pour intégrer le programme. Que vous ayez participé aux éditions précédentes ou que vous souhaitiez nous rejoindre, que vous soyez un cinéma d'art et d'essai, une maison de jeunes ou une association culturelle, la programmation vous est largement ouverte.

Concours de courts métrages

Comme chaque année, Média Animation organise le Concours de courts métrages contre le racisme. Pour l'édition 2010 du Concours de créativité contre le racisme «À Films ouverts», le thème retenu est «Interculturalité: clefs contre le racisme?». Au travers de ce concours, Média Animation proposera aux participants de réaliser soit des courts métrages; soit des très courts métrages (moins d'une minute).

Pour Participer au Concours, un formulaire de candidature doit être envoyé avant le 22 janvier aux organisateurs (adresse: Concours Créativité «à Films ouverts» c/o Média Animation, 100 Av. E. Mounier - 1200 Bruxelles - Mail: concours@afilmsouverts.be. La remise des prix et une dernière séance de «Vote du Public» sont organisées lors de la Journée de clôture du 21 mars 2010 à Bruxelles (au Centre culturel de Schaerbeek). ■

Intéressé-e, contactez Daniel BONVOISIN (Responsable du Festival)
d.bonvoisin@media-animation.be
02/256.72.53 - www.afilmsouverts.be
Media Animation asbl:
www.media-animation.be

Dates à épingler

NEW

Nouveau groupe ISCO
à Bruxelles en 2010

Des séances d'information sont prévues durant le mois de janvier - Lancement de la formation: Week-End du 6 et 7 février 2010

Intéressé-e, contactez
Nathanaëlle Adam au 02/557.88.39
MOC de Bruxelles 19, rue Plétinckx
à 1000 Bruxelles (5ème étage)

Formations CIEP
Journée d'étude d'actualité politique

Date: 26 mars 2010
Lieu: Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve
Programme et info: www.ciep.be

Cycle de conférences et de visites:
«L'armée, à la découverte de la grande muette»

Dates: Janvier-février 2009
Lieu: Locaux de la CSC d'Arlon
(Rue Pietro Ferrero 1) à 19h30
Infos: CIEP-LUX (J-N Burnotte)
au 063/21 87 28
jn.burnotte@moclux.be - www.moclux.be

Cycle de conférences
«La religion entre convictions et pouvoirs»

Dates: Janvier-avril 2009
Lieu: Locaux de la CSC d'Arlon
(Rue Pietro Ferrero 1) à 19h30
Infos: CIEP-LUX (Karine Noiret)
au 063/21 87 33 - www.moclux.be

Semaine Sociale Wallonie-Bruxelles
Thème: **l'enseignement**

Dates: 15 et 16 avril 2010
Lieu: CEME à Dampremy (Marcinelle)
Info et programme: Maria Vasquez
au 02/246.38.51
maria.vazquez@moc.be - www.ftu.be

Petits déjeuners thématiques de l'UCP
Conférence: **«La décroissance»** avec Jean Hermesse, Secrétaire général de la Mutualité chrétienne.

Date: le 21 janvier de 9h30 à 11h30
Lieu: Rue du Houx 8
5003 Saint-Marc (Namur)
Renseignements pratiques: Participation gratuite, inscription indispensable:
tél 02/246.46.73 - fax 02/246.46.77
ou ucp@mc.be

Journée d'étude sur les CCCA

Date: 11 janvier 2010
Lieu: Liège (locaux de la CSC)
Infos: Pascale Rezette
(Groupe de travail Aînés) au 04/232.61.71
ou rezette@mocliege.org - www.mocliege.be

Colloque
«Autonomies et régulations en tension dans le système scolaire»

Date: 10 février 2010
Lieu: UCL Auditoires Croix du Sud, Louvain-la-Neuve
Programme et info: Chaire Max Bastin
www.uclouvain.be/11315.html

Reportage photo & n° 62

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
avenue des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
avenue Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique